

CDI CHARGE.E DE MISSION FORÊTS

Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures (83)

LES MISSIONS DU POSTE

Sous la responsabilité du Directeur et en lien direct avec la Conservatrice et le Chargé de mission agriculture-forêts-DFCI de la Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures (RNNPM), le/la Chargé.e de mission forêts **pilotera et coordonnera** la bonne exécution, l'évaluation et le suivi administratif et financier d'une première mission de 4 ans financée via le Fonds Vert. Cette mission consiste en la réalisation d'un **état de l'art** sur les influences croisées entre les habitats forestiers, les modalités de gestion forestière et la conservation de la biodiversité face au changement climatique, dans un contexte post-incendie et de régénération naturelle. Par ailleurs, il/elle identifiera puis mettra en œuvre pour partie : 1) une stratégie sur ces sujets à l'échelle de la réserve, 2) des suivis long terme et expérimentations.

ACTIVITES PRINCIPALES

- **Réalisation d'un état de l'art multi-échelles et multi-aspects sur la conservation des habitats forestiers face aux changements climatiques à l'échelle méditerranéenne**

Cet état de l'art se basera sur une revue bibliographique à différentes échelles (mondiale, européenne, française, méditerranéenne) et une série d'entretiens avec l'ensemble des acteurs scientifiques et professionnels de la conservation de la nature et de l'exploitation forestière identifiés comme pertinents sur ces sujets.

- **Définition des enjeux à travers l'identification des obligations, opportunités, difficultés et risques**

Ces enjeux seront définis à partir de 3 études à mener en parallèle :

- Un diagnostic des pratiques sylvicoles en RNNPM comprenant :
 - Une liste exhaustive des exploitants ou groupements concernés avec leurs contacts
 - Une typologie des pratiques et des besoins
 - Une analyse des potentiels changements de pratiques liés aux changements climatiques, par types de pratiques et d'exploitants
 - Une mise en lien entre exploitants et types de pratiques
 - Une cartographie des types d'exploitations. Livrable en Atlas cartographique ainsi que sous forme de base de données cartographique comprenant les

- fichiers bruts et un projet utilisables sous QGIS, ainsi qu'un fichier de métadonnées
- Un diagnostic sur les habitats forestiers de la RNN, comprenant :
 - o Une liste exhaustive de l'ensemble des habitats forestiers. Une fiche de caractérisation sera établie par habitat, spécifiant *a minima* la nature de l'habitat, ainsi que les caractéristiques permettant de le définir comme tel
 - o Une cartographie précise de leur localisation et de leur emprise
 - o Un protocole de suivi simple adapté à chaque type d'habitat, incluant des méthodes simples de suivi à appliquer sur le long terme par des agents en interne
 - o Un protocole d'inventaire naturaliste concernant des groupes de faune et de flore utilisant ces habitats pour la réalisation complète ou partielle de leur cycle de vie et considérés comme pertinents à suivre dans le temps
 - o Une analyse fine des impacts potentiels du changement climatique sur chaque type d'habitat et un suivi de ces impacts via les protocoles cités précédemment
 - Une étude historique sur les incendies en plaine des Maures

- **Définition d'une stratégie et d'un plan d'actions de la réserve, à intégrer au futur plan de gestion**

Il s'agira d'établir une stratégie de la RNNPM pour la conservation de ces habitats face aux changements climatiques, basée sur l'état de l'art et les diagnostics, déclinée en plan d'actions intégré au futur plan de gestion.

- **Animation de l'ensemble des partenaires et acteurs concernés par la thématique dans le périmètre de la réserve, et participation aux instances et événements de la thématique aux échelles plus globales que la réserve, dans un objectif de rayonnement et de contribution territoriale**
- **Suivi administratif et financier de la mission**

LE PROFIL RECHERCHE

Formation et expérience professionnelle

- Expérience professionnelle en lien avec la thématique
- Formation ingénieur forestier ou Bac +5 en écologie/biodiversité ou équivalent
- Expérience en gestion d'espaces naturels et en milieu associatif appréciée

Compétences et connaissances

- Bonne connaissance du monde forestier et de la conservation de la nature et de leurs différents types d'acteurs (institutions, partenaires...)

- Bonne connaissance des enjeux de conservation, en milieux forestiers et méditerranéens. Connaissance et capacité d'appréciation de pratiques forestières
- Forte capacité d'analyse et de compréhension d'enjeux croisés complexes et sensibles
- Capacité d'analyse de données, de montage de protocoles scientifiques
- Capacité de réflexion prospective et d'analyse stratégique des thématiques
- Capacité de création puis d'animation de dynamiques collectives, de réseaux et de partenariats
- Goût prononcé pour la conciliation des problématiques du milieu forestier et de la conservation
- Maîtrise du fonctionnement des politiques publiques en matière d'environnement
- Capacité à représenter la structure, à prendre la parole en public, à animer des réunions et à s'adapter à un public cible
- Maîtrise de l'anglais
- Maîtrise de logiciel de cartographie (QGIS, ArcGIS)
- Bonne condition physique
- Capacité en ingénierie de montage et au suivi de projet

Savoir-être

- Capacité relationnelle, diplomatie, dialogue
- Autonomie, rigueur et créativité

MODALITES

- Catégorie F (convention collective ECLAT), 35h/semaine
- Rémunération en fonction de l'expérience.
- Contrat à durée indéterminée, période d'essai de 2 mois (qui pourra être renouvelée une fois).
- Possibilité de travail en soirée, le week-end et jours fériés.
- Chèques restaurant (pris en charge à 60 %).
- Mutuelle employeur (prise en charge à 100%).
- Poste basé aux Mayons (Var).
- Date de prise de poste souhaitée au plus tôt.
- La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 janvier 2024.

Pour candidater merci de transmettre CV, lettre de motivation, travaux scientifiques et références sur recrutement-plainedesmaures@snpn.fr

Les candidatures qui ne seront pas envoyées à cette adresse ne seront pas étudiées.

La Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures

La Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures (<https://www.snpn.com/reserve-naturelle-nationale-de-la-plaine-des-maures/>) est située dans le Var et occupe une superficie de 5 276 hectares sur cinq communes.

La RNN de la plaine des Maures abrite **une richesse écologique exceptionnelle** : 30 habitats naturels dont 11 d'intérêt communautaire et 3 prioritaires au titre de la directive Habitat ; 89 espèces floristiques d'intérêt patrimonial dont 58 protégées ; 183 espèces faunistiques protégées sur les 1 568 espèces recensées (45 mammifères, 170 oiseaux, 18 reptiles, 7 amphibiens, 18 poissons et 1 309 invertébrés) ; des populations importantes de tortues d'Hermann ; un réseau hydrographique, constitué de cours d'eau permanents et de mares et ruisseaux temporaires.

Sa particularité est d'accueillir également une grande diversité d'activités humaines, ce qui nécessite de **concilier les enjeux écologiques, les enjeux patrimoniaux et les enjeux humains** : agriculture (viticulture essentiellement), exploitation forestière, défense des forêts contre les incendies (DFCI), chasse, pêche, activités de pleine nature et écotourisme, habitat diffus, installation de stockage de déchets du Balançan, golf de Vidauban, circuit automobile du Luc-en-Provence, base de l'aviation légère de l'Armée de Terre... Ce sont autant d'activités anthropiques situées dans le périmètre de la RNN ou à proximité immédiate.

Par ailleurs les 2/3 de son territoire appartiennent à des propriétaires privés. Les parcelles relevant du domaine public sont : des Espaces naturels sensibles du Département (58,8 ha), la forêt domaniale des Maures (41 ha) et les forêts communales du Luc-en-Provence, de Vidauban et de La Garde-Freinet (600 ha), le site du Conservatoire du littoral (911 ha), les terrains du Conservatoire des espaces naturels de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (170 ha).

Une partie importante du territoire de la RNN a été affectée par un très important incendie en août 2021.

La RNN de la plaine des Maures a été créée par le décret n°2009-754 du 23 juin 2009, publié au Journal officiel, qui en fixe la réglementation. Elle est dotée d'un plan de gestion pour la période 2015-2021, dont l'évaluation a été réalisée. Elle est pilotée par un comité consultatif présidé par le sous-préfet de Brignoles, qui s'appuie sur un conseil scientifique. **L'État en a confié la gestion à compter du 1er août 2022 à la Société nationale de protection de la nature**, qui succède ainsi au Conseil départemental du Var, gestionnaire depuis 2010.

Le gestionnaire : La Société nationale de protection de la nature

<https://www.snpn.com/>

La Société nationale de protection de la nature (SNPN) est la doyenne des associations de protection de la nature en France et dans le monde. Fondée le 10 février 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis le 26 février 1855. Depuis elle a accompagné l'émergence d'autres associations portant les mêmes valeurs (LPO, FNE...), et a été à

l'origine de la création des premiers espaces protégés (1927, réserve naturelle de Camargue).

Elle est une association à caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection de la nature, pour permettre aux écosystèmes et aux espèces qui les composent d'exprimer le plus librement possible leurs potentialités adaptatives et évolutives. Elle a créé et gère deux Réserves naturelles nationales parmi les plus prestigieuses : la Réserve naturelle nationale de Camargue, avec ses 285 espèces d'oiseaux, et la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu, le plus grand lac de plaine français.

Par ailleurs, l'association dispose d'une expertise reconnue dans le domaine des zones humides, qui lui vaut d'être associée aux réflexions nationales et internationales sur ce sujet. Elle participe à de nombreuses actions de restauration / conservation de ces milieux.

Enfin, la mission de la SNPN s'accompagne d'un indispensable volet d'information et de sensibilisation du public et des experts, qui s'appuie sur l'édition de plusieurs revues (*Le Courrier de la Nature* ; Zones humides Infos).

La gestion forestière et la conservation des habitats forestiers

La RNN ne dispose pas aujourd'hui d'un diagnostic des pratiques sylvicoles au sein de son périmètre, élément essentiel de connaissance des acteurs socio-professionnels, de leurs besoins, types de gestion, organisation locale, régionale et nationale.

Bien que des habitats forestiers, considérés comme « habitats naturels » aient été identifiés par le plan de gestion et sont concernés par certains suivis, aucun diagnostic exhaustif à l'échelle de la réserve n'a été effectué à l'heure actuelle.

Par ailleurs, ces milieux sont particulièrement liés à la thématique des incendies, étant à la fois considérés comme propagateurs du feu pour certains types de gestion et d'essences, et fortement impactés par son passage.

Ces 40 dernières années, plusieurs feux de grande ampleur ont en effet traversé le territoire de la réserve : en 1979 sur une large partie de la plaine ; en 1989 sur 529 ha ; en 2003 dans sa partie la plus orientale ; enfin en août 2021 sur 52 % de la superficie de la réserve.

Plus globalement, les forêts méditerranéennes sont soumises à des modifications naturelles (par une mortalité d'essences) et liées aux activités humaines (par des changements dans les choix de plantation et de gestion de la part des professionnels de l'exploitation sylvicole) en conséquence des augmentations de températures et de sécheresses. Bien que des suivis post-incendies aient été mis en place en mesures d'urgence, ils n'ont pas pu être initiés ni déployés pour tous les aspects et compartiments de la biodiversité et des écosystèmes. Ils ne sont pas exhaustifs et manquent de cohérence à cause de l'absence double de diagnostics initiaux des pratiques et des habitats.

La thématique forestière est complexe et regroupe un nombre important d'acteurs variés et d'initiatives à différentes échelles géographiques, et ainsi de données et



Réserve naturelle nationale
PLAINE DES MAURES



SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854

d'informations, notamment concernant la gestion, l'exploitation et la conservation de biodiversité des forêts méditerranéennes face aux changements climatiques.

Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures
164 impasse Raoul Glandus – 83 340 Les Mayons
rnn.plainedesmaures@snpn.fr
www.snpn.com

Gérée par la Société nationale de protection de la nature (SNPN) depuis 2022